

# Demande d'admission à Metaltec Genève

Association genevoise de la construction métallique  
et du store



1. Raison sociale : .....

.....

SA       SARL       EN NOM

2. Adresse : .....

.....

.....

3. Téléphone : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Site internet : .....

4. Type d'activités : .....

.....

5. Service de dépannage :

OUI     NON ;    si oui :  24/24     7j/7

6. Début de l'activité de l'entreprise : .....

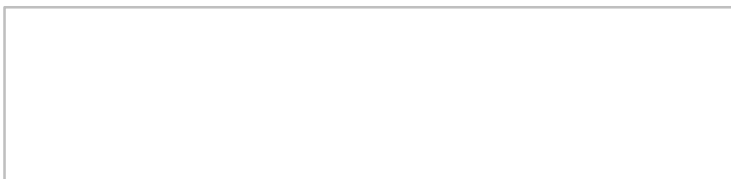
7. Date de l'inscription au Registre du Commerce : .....

8. L'entreprise est-elle affiliée à d'autres associations professionnelles ?     OUI       NON

Si oui lesquelles : .....

Je déclare avoir pris connaissance des Statuts de Metaltec Genève,  
Association genevoise de la construction métallique et du store,  
ainsi que des règlements en vigueur, et avoir répondu conscien-  
cieusement aux questions.

Fait à ....., le .....



Timbre de l'entreprise

9. Effectif de l'entreprise :

a. Personnel d'exploitation : .....

b. Personnel d'administration : .....

c. Personnel technique : .....

d. Apprentis : .....

10. Répondant technique (si différent du répondant légal /  
commercial) :

Nom & Prénom : .....

Qualification (titre à annexer et date) : .....

.....

11. Infrastructure :     Atelier     Bureau technique

12. Entreprise formatrice :     OUI       NON

Personne(s) engageant valablement l'entreprise :

Nom & Prénom : .....

Signature : .....

Nom & Prénom : .....

Signature : .....

*(Voir au verso en ce qui concerne certains aspects juridiques)*



Secrétariat : Av. Eugène-Pittard 24  
Case 264, 1211 Genève 12  
Tél. 022.702.03.04, Fax 022.702.03.00  
Email : [info@metaltecgeneve.ch](mailto:info@metaltecgeneve.ch)  
Url : [www.metaltecgeneve.ch](http://www.metaltecgeneve.ch)

## RAPPEL INDICATIF CONCERNANT LES PERSONNES AUTORISEES A ENGAGER VALABLEMENT L'ENTREPRISE

En règle générale, engagent valablement l'entreprise pour une affiliation auprès des associations et caisses de compensation professionnelles :

- pour les entreprises en raison individuelle : le titulaire de la raison de commerce ;
- pour les sociétés en nom collectif : l'un des associés sauf inscription contraire au Registre du Commerce ;
- pour les sociétés anonymes : l'un des (ou les) administrateurs ou encore l'une des (ou les) personnes disposant de la signature sociale ou d'une procuration et dont les pouvoirs sont inscrits au Registre du Commerce ;
- pour les sociétés à responsabilité limitée : l'un des (ou les) associés gérants ou un tiers disposant de la signature sociale ou d'une procuration et dont les pouvoirs sont inscrits au Registre du Commerce.

